

Trouville sur Mer, le 8 décembre 2023

Objet : Conseil d'administration du C.C.A.S

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, l'ordre du jour du Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Sociale qui se déroulera en Mairie, salle du conseil :

jeudi 14 décembre 2023 à 14 H

Ordre du jour :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2023,
- Présentation de l'audit organisationnel,
- Adoption du budget primitif du Budget principal du CCAS - année 2024,
- Adoption du budget primitif du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - année 2024,
- Autorisation donnée au comptable public pour le prélevement sur le fonds de réserve,
- Admission en non-valeur - Budget principal - année 2023,
- Admission en non-valeur - Budget annexe « Résidence autonomie et Aide à domicile » année 2023,
- Encaissement de dons – année 2023,
- Fixation des tarifs des prestations de repas pour les seniors trouvillais : portage de repas à domicile et accueil au restaurant de la résidence Villa Médicis à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Fixation des redevances de la résidence autonomie et des loyers de la Villa « La Roseraie », fixation des montants du dépôt de garantie et du tarif de télé assistance à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Attribution des aides aux séjours à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Fixation du tableau des effectifs - année 2024,
- Autorisation de créer des emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité – service aide à domicile – année 2024,
- Autorisation d'adhésion au Comité Nationale d'Action Sociale – année 2024,
- Actualisation du règlement d'attribution des titres restaurant,
- Actualisation du règlement du temps de travail des agents de la Ville et du CCAS,
- Actualisation des modalités d'attribution de la participation à la protection sociale complémentaire santé,

- Actualisation du règlement intérieur concernant l'utilisation des véhicules de service et de fonction,
- Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, à l'assurance de ma meilleure considération.



la Présidente
Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO